

5. **Acamaldes jeanneli** n. sp. ; holotype : Feshi (Mus. R. Afr. Centr., Tervuren).

Taille : de 1,1 à 1,2 mm. Brun acajou ou brun clair (immatures?), brillant. Ponctuation de la tête et du disque du pronotum éparses et un peu moins profonde que chez *A. basilewskyi* ; ponctuation de la base du pronotum très forte sur toute la longueur, formée de gros points profonds et confluent ; ponctuation élytrale comparable à celle de *A. basilewskyi*, mais cependant un peu moins profonde. Yeux réduits, plus courts que les tempes et non saillants (fig. 18). Antennes comparables à celles de *A. basilewskyi* (fig. 16). Masette palpaire plus de trois fois aussi longue que large (fig. 14).

Edéage (fig. 13), volumineux, montrant deux grands paramères latéro-ventraux qui s'élargissent notablement du côté interne et convergent vers le sommet de la capsule basale. Extrémité externe de chaque paramère se prolongeant en une expansion bifide en forme de bois de cerf et sous l'insertion de laquelle est implantée une apophyse longue, étroite et effilée, comprimée latéralement. Deux pièces copulatrices chitinisées, portées par une musculature spiralée, sont exserties du sac interne. Pratiquement symétriques, ces pièces copulatrices sont courbes et se terminent par un crochet aigu ainsi que par une lamelle à sommet obliquement tronqué.

République Démocratique du Congo : Kwango, Feshi, nombreux exemplaires des deux sexes, III.1959 (M^{me} J. LELEUP), au M.R.A.C.

CONTRIBUTIONS A L'ETUDE DES COLÉOPTÈRES PSELAPHIDES DE L'AFRIQUE

2. Révision du genre *Ghesquierites* Jeannel

par N. LELEUP et M.-J. CÉLIS

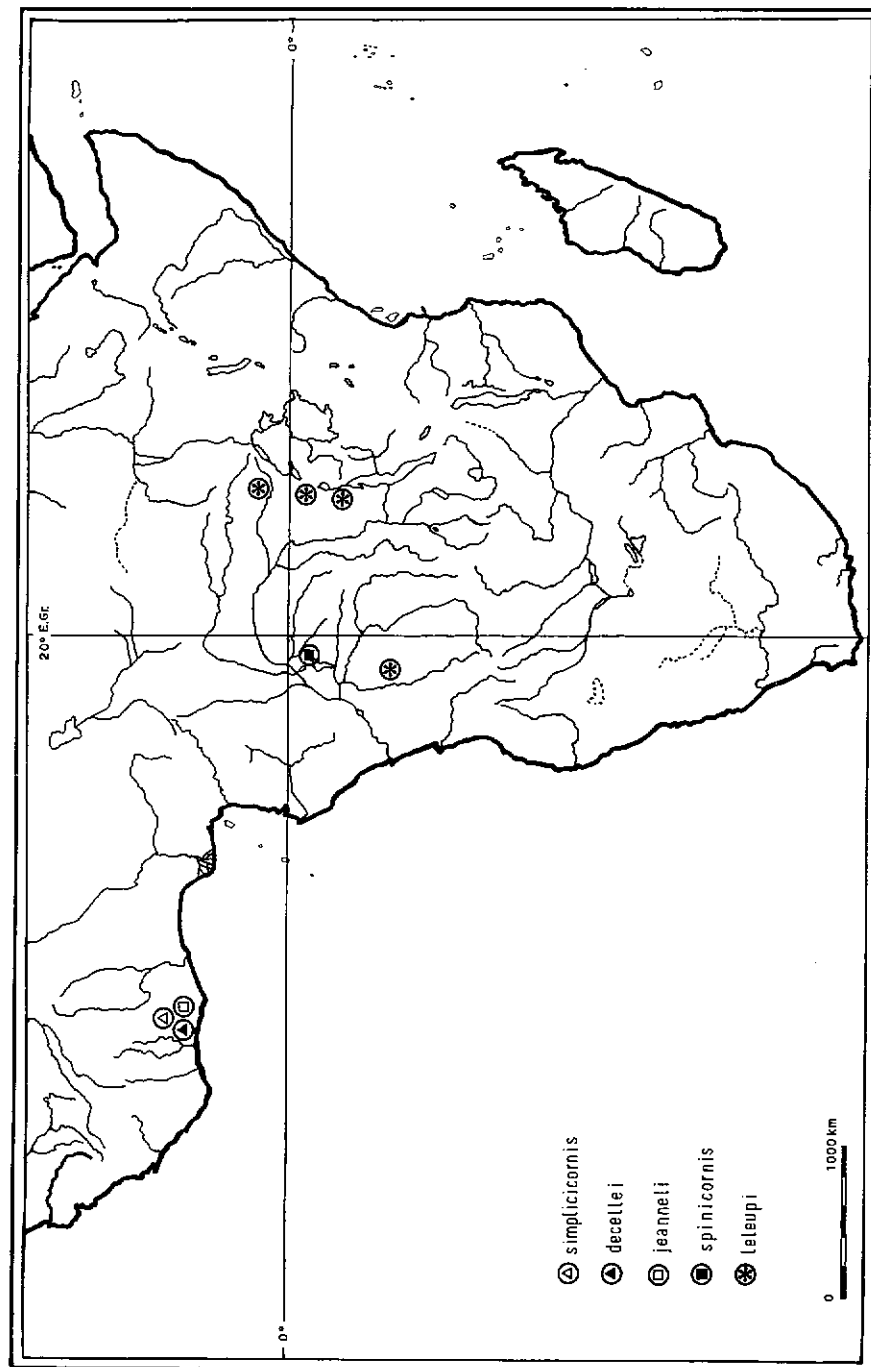
(Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren)

Dans la tribu des *Brachyglutini*, les *Ghesquierites* forment un petit genre très homogène propre à la région forestière de l'Afrique intertropicale (carte). Si les femelles des diverses espèces sont très peu différenciées et pratiquement indéterminables, en revanche les mâles sont aisément identifiables grâce aux ornements curieux ou compliqués de leur massue antennaire et à la configuration de leur édéage.

Dans sa « Révision des Psélaphides de l'Afrique intertropicale », R. JEANNEL (Ann. Mus. R. Afr. Centr., série in-8°, Sc. Zool., vol. 75, 1959) mentionne deux espèces de *Ghesquierites*. Trois espèces inédites, toutes recueillies en Côte d'Ivoire par notre collègue et ami Jean DECELLE, sont décrites dans les pages suivantes.

Diagnose du genre *Ghesquierites* JEANNEL

Petite taille, court et ramassé. Pubescence jaunâtre très pâle, courte et assez serrée. Tête grande, imponctuée, le lobe frontal large ; fossettes ocellaires présentes chez toutes les espèces et situées au niveau de la mi-longueur des yeux. Palpes maxillaires très courts, l'intermédiaire transverse, la massette courte. Antennes courtes, à articles 4 à 8 transverses et présentant par ailleurs une massue formée soit de trois articles, soit de deux articles seulement chez certaines espèces dont l'article 9 est non ou à peine différencié. Articles antennaires 10 et 11 différant fortement en fonction du sexe ; simplement et modérément dilatés chez les femelles, ils sont toujours sensiblement plus volumineux et offrent de curieux



caractères sexuels secondaires chez les mâles. Ces ornements de la massue antennaire des mâles, qui constituent d'excellents caractères spécifiques, affectent toujours l'article 11 sous forme de grandes excavations souvent compartimentées et surplombées par des touffes de longs poils et de faisceaux de phanères en rubans (fig. 7, 9 et 12) ou encore sous forme d'une surface glandulaire plane, ovale et en relief (fig. 4). L'article 10, toujours plus ou moins fortement dilaté, peut présenter une longue expansion triangulaire au bord supérieur (fig. 7). Pronotum court, légèrement transverse et aux côtés étroitement sinués près de la base; fossette basale petite mais toujours présente et bien visible, approximativement de même dimension que les fossettes latérales (fig. 6). Elytres bombés, avec quatre fossettes basales agrégées deux par deux; strie discale très développée (fig. 6). Abdomen contracté et atténué, les tergites étroitement rebordés latéralement; premier tergite plus long que chacun des suivants, sans dépression basale médiane, mais garni de deux carénules espacées de $\frac{1}{3}$ de la longueur totale de la base, à l'exclusion des rebords latéraux (fig. 6).

Edéage à paramères plus ou moins asymétriques, armés de 2 à 4 robustes macrochètes; pièces copulatrices comprenant toujours un cadre à sommet plus ou moins arrondi et, sauf chez *G. leleupi* JEANNEL, deux longues et fortes épines (fig. 3, 5, 8, 10 et 14).

Dimorphisme sexuel secondaire des mâles affectant la massue des antennes et les tibias antérieurs qui sont munis d'une dent prédistale interne.

Tableau des mâles du genre *Ghesquierites* JEANNEL

Comme indiqué au début de ce travail, les femelles des espèces du genre *Ghesquierites* sont pratiquement indéterminables. Tout au plus pourrait-on les séparer en deux groupes: le premier présentant un pronotum dont la base est entièrement ponctuée (*spinicornis* JEANNEL, *leleupi* JEANNEL et *decellei* n. sp.); le second offrant un pronotum dont la base est imponctuée ou ne montre que quelques rares points superficiels (*jeanneli* n. sp. et *simplicicornis* n. sp.).

Carte: Dispersion du genre *Ghesquierites* JEANNEL.

1. Massue antennaire formée de trois articles, le 9^e étant nettement élargi et différencié par rapport au 8^e. 2
- Massue antennaire formée de deux articles, le 9^e étant non ou à peine élargi et peu différencié par rapport au 8^e. 3
2. Article 11 creusé d'une large fosse ovale sans touffe de poils ou de phanères 1. **jeanneli** n. sp.
- Article 11 non creusé et offrant une surface glandulaire ovale, en relief et plus ou moins oblique par rapport à l'axe longitudinal de l'article 2. **simplicicornis** n. sp.
3. Articles 10 et 11 très dilatés, épais ; le 10 offrant un angle saillant à son bord antérieur 4
- Articles 10 et 11 modérément dilatés, peu épais ; le 10 n'offrant pas d'angle saillant à son bord antérieur. 5
4. Angle antérieur de l'article 10, aigu ; l'article 11 creusé de deux fosses séparées par une crête anguleuse, la fosse basale plus grande que la fosse apicale et surplombée de touffes de poils et de phanères 3. **spinicornis** JEANNEL
- Angle antérieur de l'article 10, obtus ; l'article 11 creusé d'une fosse unique à la base de laquelle jaillit une lame triangulaire se redressant perpendiculairement et coiffée d'une touffe de poils, une autre touffe de poils étant implantée au côté interne et surplombant la fosse 4. **decellei** n. sp.
5. Article 11 creusé d'une fosse unique apicalement approfondie par une dépression circulaire et dont la moitié basale est surplombée par une large expansion à sommet arrondi, partant du bord externe et elle-même recouverte d'un faisceau de phanères prenant naissance au bord interne 5. **leleupi** JEANNEL

1. **Ghesquierites jeanneli** n. sp. ; holotype : Bingerville (Mus. R. Afr. Centr., Tervuren).

Taille : 1,3 mm. Brun marron, brillant. Tête et disque du pronotum imponctués ; base du pronotum lisse, imponctuée ; ponctuation élytrale obsolète.

Massue antennaire du mâle (fig. 1 et 2) bien différenciée en trois articles : article 9 nettement plus transverse que le 8 et asymétrique ; article 10 plus large et plus asymétrique que le 9 ; article 11

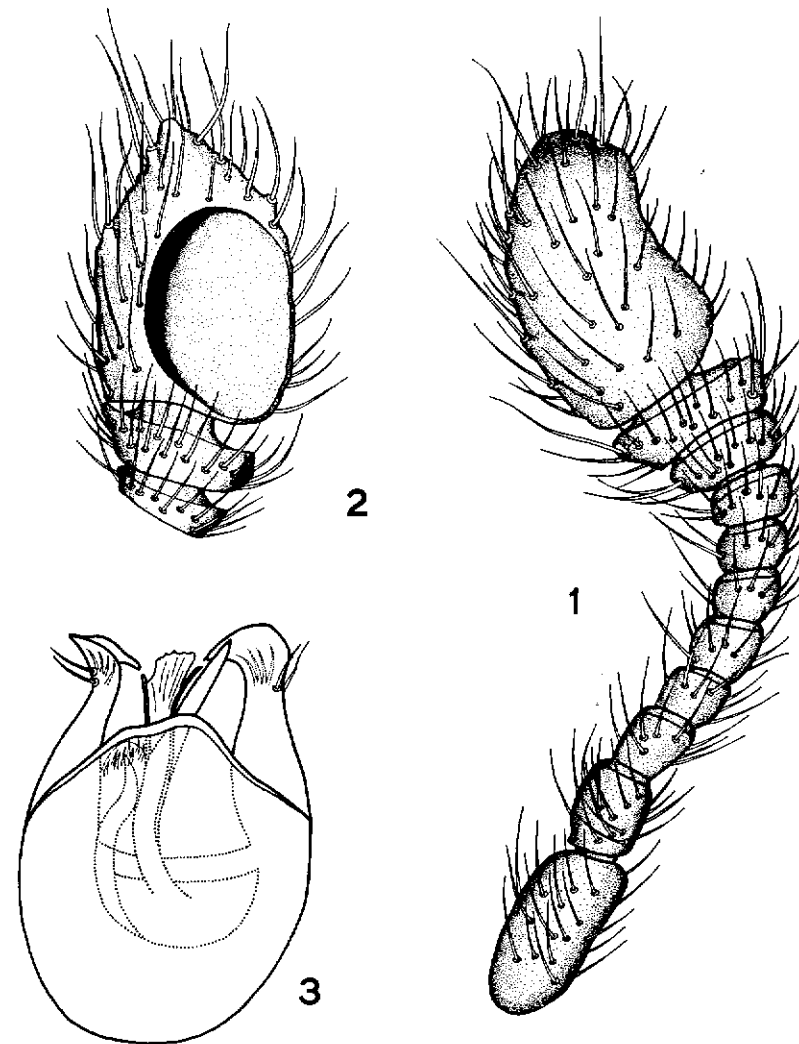


FIG. 1 à 3. — *Ghesquierites jeanneli* n. sp. ♂. — 1=antenne droite en vue dorsale ; 2=massue antennaire en vue ventrale ; 3=aédege.

relativement court et épais, creusé d'une large et profonde cavité ovale totalement libre, sans excroissances ni touffes de poils ou de phanères.

Edéage (fig. 3) : paramères portant chacun deux macrochètes agrégés sous la partie distale du bord externe. Extrémité apicale du paramère gauche largement arrondie et offrant un bec au côté interne ; extrémité apicale du paramère droit montrant un bec au niveau supérieur et un bec interne au niveau inférieur. Pièces copulatrices du sac interne comprenant deux fortes épines : l'une, celle de gauche, très longue et partiellement exsertie ; l'autre, celle de droite, beaucoup plus courte est entièrement contenue dans le sac interne et son extrémité distale est encapuchonnée par une membrane garnie de courtes épines.

Femelle inconnue.

Côte d'Ivoire : Bingerville, un seul exemplaire mâle, l'holotype, IV.1964 (J. DECALLE), au Mus. R. Afr. Centr.

2. *Ghesquierites simplicicornis* n. sp. ; holotype : Bingerville (Mus. R. Afr. Centr., Tervuren).

Taille : de 1,2 à 1,4 mm. Brun foncé ou brun marron, très brillant. Tête et disque du pronotum imponctués ; base du pronotum complètement lisse ou n'offrant que quelques rares points superficiels très espacés ; ponctuation des élytres obsolète, pratiquement nulle.

Massue antennaire du mâle (fig. 4) bien différenciée en trois articles : article 9 très transverse et asymétrique ; article 10 également asymétrique et fort transverse, un peu plus large et nettement plus épais que le 9 ; article 11 largement fusiforme et montrant une surface glandulaire en relief, plane, ovale et plus ou moins disposée obliquement par rapport à l'axe longitudinal de l'article.

Edéage (fig. 5) : paramère droit à partie distale amincie en lame losangique prolongée par une expansion apicale digitiforme ; paramère gauche aminci distalement en lame sécuriforme. Paramère droit portant, sous la partie apicale aplatie, quatre macrochètes : un au bord interne et trois au bord externe, les deux supérieurs de ceux-ci étant agrégés ; paramère gauche présentant, sous la partie distale aplatie, trois macrochètes, dont un au bord interne et les deux autres, agrégés, au bord externe. Sac interne renfermant une

lame ogivale exsertie, excentrique et ajourée d'une très large fenêtre, ainsi que deux longues et fortes épines asymétriques partiellement exserties.

Femelle inconnue.

Côte d'Ivoire : Bingerville, 37 exemplaires, VII.1962 ; 2 exemplaires, VIII.1962 ; 5 exemplaires, XI.1962 ; 1 exemplaire, III.1963 ; 2 exemplaires, IX.1963 ; 1 exemplaire, II.1964 ; 3 exem-

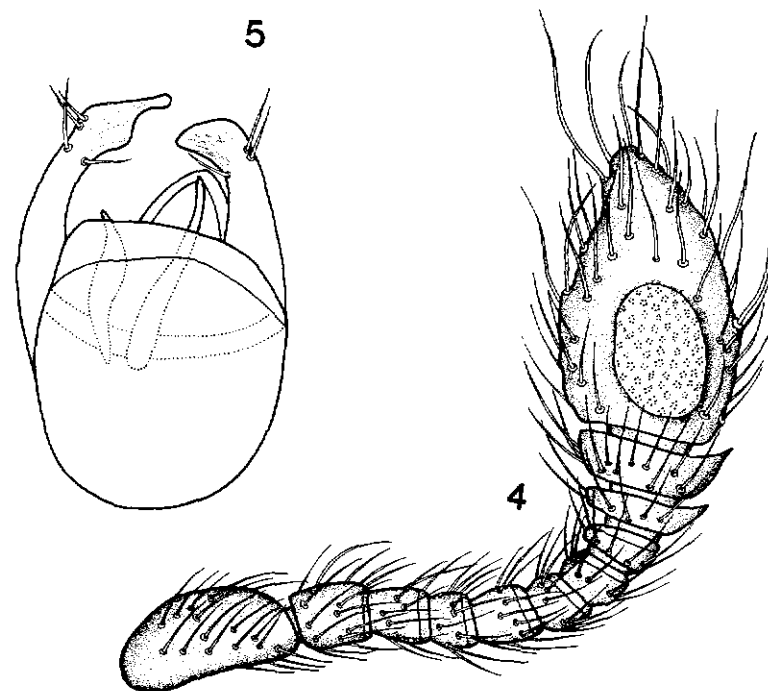


FIG. 4 et 5. — *Ghesquierites simplicicornis* n. sp. ♂. —
4=antenne droite ; 5=édéage.

plaires, III.1964 ; 20 exemplaires, IV.1964 ; 5 exemplaires dont l'holotype, V.1964. Tous recueillis par J. DECALLE et conservés au Mus. R. Afr. Centr.

3. *Ghesquierites spinicornis* JEANNEL, 1949, Ann. Mus. R. Afr. Centr., 2, p. 102, fig. 35 ; holotype : Eala (Mus. R. Afr. Centr., Tervuren) (fig. 6).

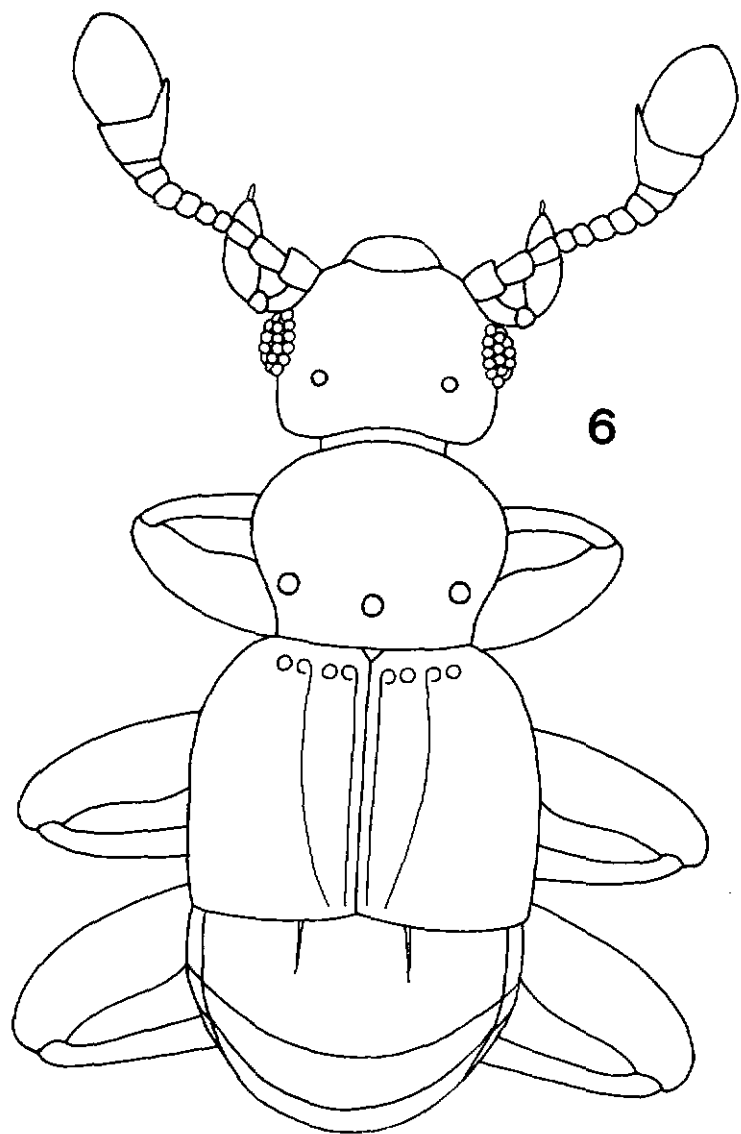


FIG. 6. — *Gbesquierites spinicornis* JEANNEL ♂.

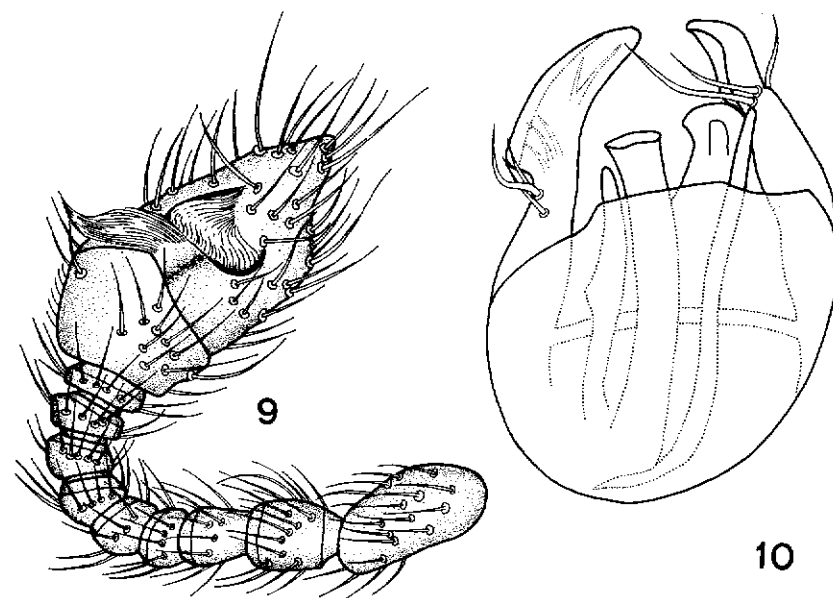
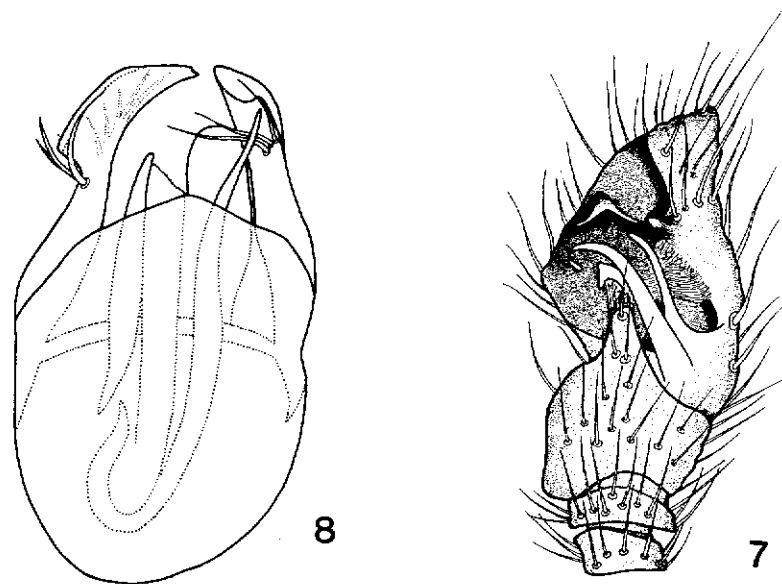
Taille : de 1,2 à 1,3 mm ; très exceptionnellement 1,5 mm. Brun marron ou testacé (immatures ?), brillant. Tête et disque du pronotum impunctués ; base du pronotum offrant, sur toute sa longueur, une ponctuation irrégulière, serrée mais peu profonde ; ponctuation des élytres obsolète.

Massue antennaire du mâle (fig. 7) constituée de deux articles, l'article 9 étant très peu élargi par rapport au 8. Article 10 très dilaté et dont le bord antérieur se prolonge par une longue expansion en angle aigu qui recouvre partiellement la base de l'article distal ; article 11 offrant un grand évidement sur toute la moitié basale et une fosse distale moins importante, l'un séparé de l'autre par une crête bidentée. De longs phanères en rubans insérés à l'angle basal externe surplombent la plus grande des cavités, au même titre que deux touffes de poils dont la plus importante est implantée au bord externe, alors que l'autre prend naissance au milieu de la base et est partiellement cachée par l'extension triangulaire apicale de l'article 10. Enfin, deux ou trois soies prennent naissance dans la grande cavité, près du bord supérieur de celle-ci, et sont dirigées vers le bas.

Edéage (fig. 8) : paramère droit porteur de trois forts macrochètes insérés vers le milieu du bord libre externe, à la base de la partie distale explanée en large lame, cette dernière acuminée vers le sommet. Le paramère gauche, également porteur de trois forts macrochètes, paraît tubulaire et offre une extrémité apicale en forme de gouge. Sac interne renfermant trois pièces copulatrices partiellement exserties : l'une, impaire, est excentrique et déportée vers la gauche ; les deux autres sont en forme de longues et fortes épines qui encadrent un tube membraneux médian. L'une des deux épines, la gauche, s'incurve en crosse sous la base de la tubulure membraneuse.

Femelle inconnue.

République Démocratique du Congo : Eala, assez nombreux exemplaires dont l'holotype, X-XI.1935 (J. GHESQUIÈRE) ; Mabali, sur les rives boisées du lac Tumba, 1 exemplaire, IX.1959 (N. LELLEUP). Tous les exemplaires examinés appartiennent au Musée Royal de l'Afrique Centrale.



4. **Ghesquierites decellei** n. sp. ; holotype : Bingerville (Mus. R. Afr. Centr., Tervuren).

Taille : de 1,3 à 1,4 mm. Brun foncé ou brun marron, brillant. Tête et disque du pronotum imponctués ; base du pronotum offrant une ponctuation moins profonde et un peu moins dense que chez *G. spenicornis* et *G. leleupi* ; ponctuation des élytres obsolète et seulement perceptible au très fort grossissement, vers le calus huméral.

Massue antennaire du mâle (fig. 9) constituée de deux articles seulement, l'article 9 étant très peu différencié mais cependant sensiblement plus long que le 8 ; article 10 très dilaté, aussi large à son sommet que la base du 11, son bord supérieur s'avancant en triangle obtus ; article 11 creusé d'une grande fosse à la base de laquelle jaillit une large lame triangulaire devenant perpendiculaire et dont le sommet, porteur d'une dense touffe de poils, est rabattu vers la base ; une autre touffe de poils prend naissance au côté interne de la fosse et la surplombe.

Edéage (fig. 10) fort comparable à celui de *G. spenicornis* ; paramères pratiquement identiques à ceux de l'édéage de cette espèce et portant également trois soies pareillement disposées. Extrémité distale du paramère gauche moins arrondie en gouge que chez *spenicornis*. Pièces copulatrices du sac interne de structure similaire à celle observée chez *spenicornis*, comprenant également deux longues épines encadrant un tube médian, ainsi qu'une pièce excentrique en lame déportée vers la gauche. Mais chez *decellei*, l'épîne droite est moins longue ainsi que moins effilée et la pièce excentrique offre un bec au côté interne au lieu d'être arrondie.

Femelle inconnue.

Espèce voisine de *spenicornis*.

Côte d'Ivoire : Bingerville, V-XI.1962, 8 exemplaires mâles dont l'holotype (J. DECELLE).

FIG. 7 à 10. — 7=massue antennaire de *Ghesquierites spenicornis* JEANNEL ♂ ; 8=édéage du même ; 9=antenne gauche de *G. decellei* n. sp. ♂ ; 10=édéage du même.

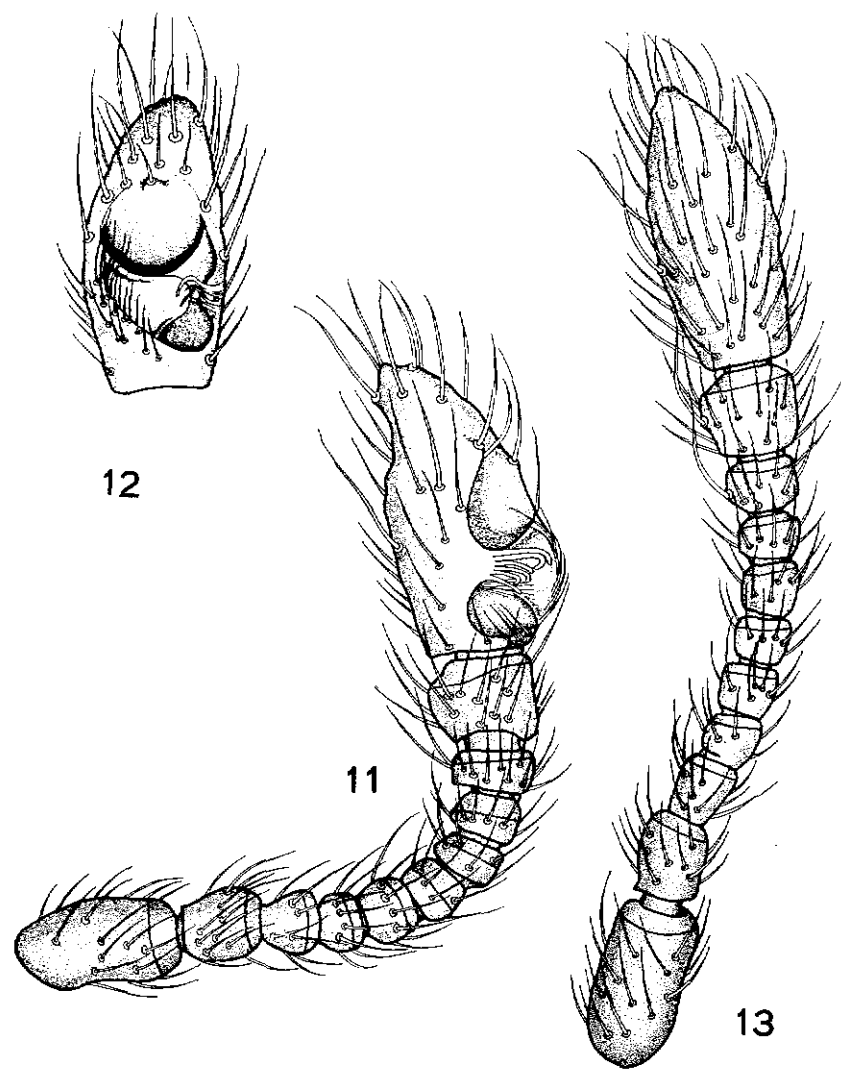


FIG. 11 à 13. — *Ghesquierites leleupi* JEANNEL. — 11 = antenne droite du mâle ; 12 = article distal montrant la cavité de face ; 13 = antenne droite de la femelle.

5. *Ghesquierites leleupi* JEANNEL, 1954, Ann. Mus. R. Afr. Centr., 33, p. 104, fig. 88-90 ; holotype : Mutakato (Mus. R. Afr. Centr., Tervuren).

Taille : de 1,2 à 1,4 mm. Description générale correspondant point par point à celle de *spinicornis*, à l'exception des caractères antennaires des mâles et de l'édéage qui diffèrent notablement. En examinant des séries de chacune des deux espèces, tout au

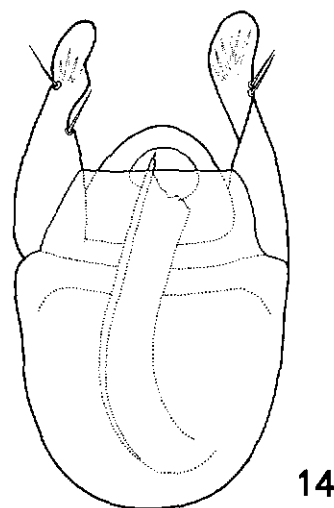


FIG. 14. — Edéage de *Ghesquierites leleupi* JEANNEL.

plus peut-on dire que, statistiquement, les tempes du *leleupi* sont moins renflées et que la taille moyenne de ce dernier est un peu plus peut-on dire que, statistiquement, les tempes du *leleupi* sont ou l'autre de ces formes serait impossible à établir en cas de cohabitation des deux taxons. Toutefois, la massue antennaire de *spinicornis* étant nettement plus épaisse que celle des mâles de *leleupi*, il n'est pas exclu que cette différence subsiste, mais atténuée, chez les femelles des deux espèces.

Massue antennaire du mâle (fig. 11 et 12) : article 9 un peu élargi ; article 10 sensiblement dilaté, mais nettement plus grand et moins épais que chez *G. spinicornis* et ne présentant pas de longue expansion aiguë à son bord antérieur ; article 11 moins volumineux que chez *spinicornis*, offrant une grande cavité

oblongue en ovale irrégulier et brusquement approfondie par une dépression circulaire dans sa moitié distale. Une large expansion à sommet arrondi part du bord externe de la cavité, se replie sur le tiers basal de cette dernière et est elle-même recouverte par une touffe de phanères en rubans prenant naissance au bord externe. Cette conformation compliquée de l'article 11 des antennes ne peut être correctement interprétée que d'après préparations microscopiques.

Edéage (fig. 14) : paramères amincis en lame arrondie à l'extrémité et portant chacun deux macrochètes plus courts et moins robustes que ceux, homologues, observés chez *G. spinicornis*. Les macrochètes du paramère droit sont disposés l'un au bord interne, l'autre un peu plus haut au bord externe ; ceux du paramère gauche sont agrégés sur le bord externe. Sac interne renfermant, outre un large conduit membraneux, une lame large, mince, peu chitinisée, vaguement hémicirculaire, à moitié exsertie et ajourée d'une large fenêtre.

Femelle présumée : massue antennaire peu différenciée, les articles 9, 10 et 11 s'élargissant progressivement, le 11 étant longuement fusiforme (fig. 13).

République Démocratique du Congo : Kibali-Ituri, Epulu, II.1954, 2 exemplaires (N. LELEUP) ; Kivu, Mutakato, alt. 700 mètres, XI.1953, 8 exemplaires des deux sexes dont l'holotype mâle ; Kivu, Mutakato, alt. 700 mètres, IX.1953, 16 exemplaires des deux sexes (N. LELEUP) ; Kwango, galeries forestières du Territoire de Feshi, II-IV.1958, 10 exemplaires (M^{me} J. LELEUP).

CONTRIBUTIONS A L'ETUDE DES COLEOPTERES PSELAPHIDES DE L'AFRIQUE

3. Description d'un genre nouveau et d'une espèce inédite de *Clavigerinae* d'Afrique du Sud

par N. LELEUP et M.-J. CÉLIS
(Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren)

Gen. *Villofustiger*, nov.

Type : *gibbiceps* n. sp. (fig. 1 et 2).

Le genre *Villofustiger* doit prendre place dans la tribu des *Fustigerini*, qui sont les *Clavigerinae* à front nettement séparé du cou par un rebord occipital saillant, bien que ce caractère soit moins accusé dans le nouveau genre que chez les autres représentants de la tribu.

Grande taille ; allongé et étroit. Densément pubescent. Aspect cireux. Microsculpture très faible sur tout le dessus du corps. Antennes de trois articles (le scape caché dans la cavité articulaire chez l'insecte vu de dos) ; article 2 court ; article distal cylindrique et très allongé. Tête très étroite ; front surélevé en gibbosité hémisphérique. Pronotum globuleux. Elytres courts, très déprimés dans la partie médiane de la base, la dépression étant délimitée de part et d'autre par un trichome bien développé. Abdomen particulièrement convexe dans la partie antérieure ; cuvette tergale étroite, profonde et entière (non séparée en trois loges) mais surplombée par les trichomes élytraux, par deux des trichomes pleuraux et par les trichomes de la plaque tergale.

Edéage (fig. 3) très allongé, subcylindrique en vue dorsale ; fenêtre de la capsule basale operculée par une plaque fortement chitinisée ; pièce distale longue dont les parties latérales libres